

Le gouvernement a lancé samedi une campagne de communication. Le passage du bac pro de deux à trois ans a fait baisser les effectifs d'apprentis dans le secondaire.

Apprentissage : le secondaire, enjeu majeur de la réforme

Il n'y a que des avantages à embaucher en alternance. » La campagne de communication du gouvernement pour développer l'apprentissage et la professionnalisation qui a démarré samedi pour un mois s'adresse aussi aux entreprises. Une seconde vague se déroulera en leur direction à la rentrée. Objectif : développer les vocations chez les employeurs, en particulier ceux de taille moyenne, entre 50 et 250 salariés, qui sont moins friands que les autres de l'alternance. Ce sera crucial pour ne pas rater la prochaine rentrée, après deux années de stagnation des effectifs de l'alternance.

Mais au-delà se cache un autre enjeu, plus qualitatif. Une étude que vient de publier le Centre d'étude et de recherche sur les qualifications montre qu'à formation

PÔLE EMPLOI : XAVIER BERTRAND INTERPELLÉ

Les partenaires sociaux se préparent aux discussions avec l'Etat sur l'avenir de Pôle emploi. Syndicats et patronat ont adressé vendredi aux pouvoirs publics une lettre réclamant que le nombre de demandeurs d'emploi suivis par chaque agent soit « adapté et réduit sur la base d'un accompagnement personnalisé [...] des intéressés ». Ils insistent également sur la nécessité de mieux articuler « la collecte des offres et le suivi de demandeurs d'emploi », notamment « pour les secteurs en tension ». La CGT a refusé de signer cette lettre, jugeant les demandes insuffisantes.

égale, les apprentis tirent mieux leur épingle du jeu en général, mais que cet avantage est surtout significatif pour les jeunes du secondaire. Problème : l'apprentissage se développe aujourd'hui essentiellement dans l'enseignement supérieur et recule pour les jeunes de niveau inférieur au bac. Selon la dernière étude de la Dares (ministère du Travail) sur le sujet, publiée en février, à l'entrée en contrat d'apprentissage, 32 % des jeunes étaient de niveau bac ou plus en 2009, contre moins de 20 % en 2000. La tendance ne devrait pas s'être inversée en 2010, alors que le nombre d'apprentis a stagné.

La crise n'a pas arrangé la situation. Toutes les formations du supérieur du type licence, masters ou diplôme d'ingénieur ont continué à progresser à un rythme sou-

tenu. Il risque même de s'accélérer avec la réforme de la taxe d'apprentissage qui va conduire à la stagnation de sa part non ciblée sur l'apprentissage, que l'on appelle le barème, et pousser les établissements du supérieur et particulièrement les grandes écoles à se rabattre sur le hors-barème. Les formations de premier cycle du supérieur, pour l'essentiel des préparations à un BTS, ont vu, pour leur part, leurs effectifs stagner.

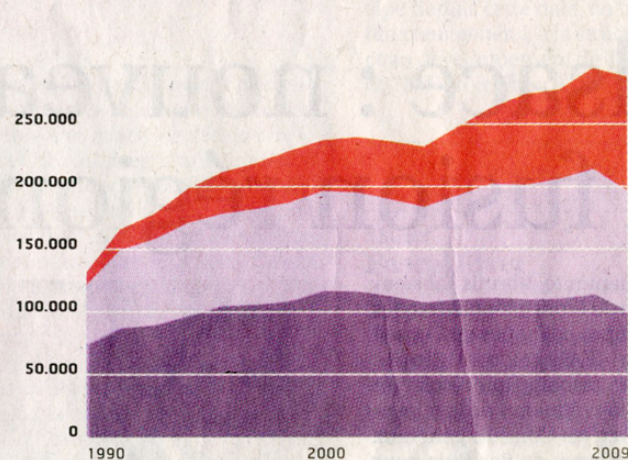
Effet d'optique

Le nombre de jeunes préparant un diplôme de niveau bac ou inférieur a, lui, carrément baissé, respectivement de 1,5 % en 2008 et de 2,6 % en 2009, note le ministère de l'Enseignement supérieur dans une note d'information publiée en janvier. L'allongement de la préparation du baccalauréat profession-

LES ENTRÉES EN CONTRATS D'APPRENTISSAGE

FLUX ANNUELS EN NOMBRE

■ BAC ET PLUS ■ CAP-BEP ■ SANS QUALIFICATION RECONNUE



« LES ÉCHOS » / SOURCE : DARES

nel de deux à trois ans n'y a pas été pour rien. Cette réalité a été masquée par un effet d'optique : la suppression en parallèle du BEP a entraîné mécaniquement une hausse des effectifs en bac pro. Mais les quelque 10.000 jeunes supplémentaires recensés ont été deux fois moins nombreux que la chute des effectifs en première année de BEP. « Ce sont environ la moitié des entrants potentiels en

BEP qui n'ont pas souhaité ou qui n'ont pas eu la possibilité de s'inscrire en baccalauréat professionnel en trois ans », note le ministère de l'Enseignement supérieur. Certains jeunes, rebutés par la perspective d'une formation trop théorique, se sont rabattus sur un CAP tandis que d'autres n'ont pas réussi à trouver d'entreprise pour les accueillir.

LEILA DE COMARMOND